

RAPPORT D'ACTIVITÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LE SYSTÈME DE SANTÉ 2024

ARS NORMANDIE



Sobriété énergétique & transition écologique
du système de santé en Normandie



SOMMAIRE

P. 3 La feuille de route
Gouvernance et dates clés

P. 5 Un espace web dédié
Outils à disposition

P. 6 Les sous-groupes

P. 6 Objectif n°1 : accentuer la rénovation écologique et la transformation énergétique des établissements de santé et médico-sociaux

P. 11 Objectif n°2 : accélérer la transition vers des achats durables et l'alimentation durable

P. 13 Objectif n°3 : transformer et accompagner les pratiques vers les soins écoresponsables

P. 16 Objectif n°4 : accélérer la réduction des déchets et leur valorisation et optimiser le périmètre DASRI

P. 17 Objectif n°5 : former et sensibiliser tous les professionnels et acteurs de santé à l'urgence écologique, aux enjeux sante-environnement, à l'éco-conception des soins et des accompagnements médico-sociaux, et soutenir des projets de recherche

P. 19 Objectif n°6 : accélérer la transition vers des transports et des schémas de mobilité à faibles et très faibles émissions

P. 20 Objectif n°7 : verdir le numérique en santé

P. 21 Objectif n°8 : accompagner les établissements et services dans une réduction de leur impact sur le milieu aquatique

P. 23 Les chiffres clés

P. 24 L'engagement RSO de l'ARS Normandie

LA FEUILLE DE ROUTE GOUVERNANCE ET DATES CLÉS

Le comité de pilotage régional « COFIL TESS »

Afin de s'emparer des objectifs définis par le Projet régional de santé (PRS) Normandie 2023-2028, un **Comité de pilotage (COFIL) régional** de la planification écologique a été constitué afin de cibler des objectifs régionaux qui seront portés collectivement par les acteurs sur le territoire.

Présidé par le Directeur général de l'ARS Normandie, ce comité de pilotage communément appelé le **COFIL Transition écologique dans le système de santé (TESS)**, est composé de :

Représentants des établissements sanitaires et médico-sociaux

- Aide à domicile en milieu rural (ADMR)
- Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP)
- Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés solidaires (FEHAP)
- Fédération hospitalière de France (FHF)
- Fédération nationale des établissements d'hospitalisation à domicile (FNEHAD)
- Normandie Génération
- Nouvelle organisation professionnelle des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire (NEXEM)
- Pupilles de l'Enseignement Public de la Seine Maritime (PEP 76)
- Réseau de prise en charge de lutte contre le cancer (UNICANCER)
- Syndicat national des établissements, résidences et services d'aide à domicile privés pour personnes âgées (SYNERPA)
- Union nationale de l'aide des soins et des services aux domiciles (UNA)
- Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés (UNAPEI)
- Union pour la gestion des établissements des caisses de l'Assurance Maladie (UGECAM)
- Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux des Pays de la Loire (URIOPSS)

Représentants des professionnels de santé

- Union régionale des médecins libéraux (URML)
- Union régionale des professionnels de santé (URPS) Infirmiers
- Union régionale des professionnels de santé (URPS) Pharmaciens
- Union régionale des professionnels de santé (URPS) Sages-femmes

Représentants des instances de démocratie en santé

- Commission CRSA

Représentants des usagers

- France asso santé

Représentants de l'Assurance maladie

- Direction de la coordination de la gestion du risque (DCGDR)
- Mutuelle sociale agricole (MSA)

Personnes qualifiées

- Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins (CPIas)
- Conseillers en transition énergétique et écologique en santé (CTEES)
- Groupement régional d'appui à la e-santé (GRADES)
- Observatoire du médicament des dispositifs médicaux et de l'innovation thérapeutique (OMÉDIT)
- Réseau des acteurs normands pour la Commande publique éco-responsable (RAN COPER)

Représentants du comité de direction de l'ARS Normandie



Le COPIL TESS s'est réuni 3 fois depuis sa création le 20 décembre 2023.

La réunion du **20 décembre 2023** a permis de présenter le contexte général et les enjeux issus des travaux du shift project de faire le lien avec la mise en place de la conférence des parties (COP) régionale.

Le COPIL a également validé la **feuille de route transition écologique du système de santé** de la Normandie et la mise en place de **8 groupes de travail**.

La deuxième réunion du COPIL s'est tenue le **26 mars 2024** en présence de Florence RICHARD, Secrétaire générale à la planification écologique qui est venue présenter l'état d'avancement des travaux de la COP Normandie. Ce COPIL a été l'occasion de revenir sur l'inscription des acteurs normands de la santé dans les différents groupes de travail ainsi que sur les premiers travaux engagés.

La troisième réunion du COPIL a eu lieu le **10 décembre 2024**. Elle a été l'occasion de faire le bilan de la première année de son fonctionnement et de présenter les perspectives 2025. Yann CAZIN de la Direction de la coordination de la gestion du risque (DCGDR) a présenté la feuille de route de l'Assurance maladie.

Consultez les comptes rendus de réunion : [cliquez-ici](#).

La présentation de la feuille de route



- Commission permanente de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA), le 18 janvier 2024



- Joutes FHF, le 15 mars 2024



- Conseil territorial de santé (CTS) de la Manche, le 19 avril 2024



- COP intermédiaire, le 24 avril 2024



- Journée Association des Professionnels de Santé de l'Agglomération Rouennaise (APSAR) Rouen, le 27 juin 2024

- Comité régional de France assos santé, le 14 octobre 2024



- Union pour la gestion des établissements des caisses de l'Assurance Maladie (UGECAM), le 3 décembre 2024

UN ESPACE WEB DÉDIÉ OUTILS À DISPOSITION

Une nouvelle **rubrique web dédiée** à la transition écologique du système de santé a été créée en juin 2024 sur le [site de l'ARS Normandie](#).



Ainsi, chaque utilisateur, qu'il soit un établissement de santé, un professionnel de santé ou un usager du système de santé peut **consulter la feuille de route régionale et découvrir les 8 champs d'actions définis** pour assurer la transformation écologique du secteur.

L'espace web est ainsi **divisé en 8 objectifs**, expliquant ainsi pour chacun la démarche effectuée, le cadre réglementaire, les outils et ressources mobilisables et les projets financés ou co-portés par l'ARS Normandie le cas échéant.

Cet espace permet ainsi de mettre en lumière les actions concrètes menées sur le territoire, d'encourager les établissements de santé à participer activement aux objectifs fixés et même de participer aux groupes de travail dédiés.

Cet espace est enrichi de manière régulière, permettant ainsi d'être un véritable outil pour les partenaires extérieurs.

L'identité visuelle de cet enjeu est marquée par une identité graphique définie. La charte graphique TESS est ainsi déclinée pour chaque support.

LES SOUS-GROUPES

Les **8 groupes de travail** validés lors du premier COPIL font l'objet d'un copilotage par une direction de l'ARS Normandie et Elise RIGAUD, Coordinatrice CTEES (Conseillers en transition énergétique et écologique en santé) de Normandie à l'exception du 3^e groupe de travail sur les soins écoresponsables dont le pilotage a été confié à l'OMÉDIT de Normandie et au Docteur Frédéric BOUNOURE du Centre hospitalier d'Yvetot.

L'ensemble des pilotes des groupes de travail se retrouvent en task force à fréquence hebdomadaire afin de **faire l'état d'avancement des différents travaux**, échanger sur points d'actualités, évènements à venir en lien avec la transition écologique.

Objectif n°1

Accentuer la rénovation écologique et la transformation énergétique des établissements de santé et médico-sociaux



Co-pilotes de l'objectif n°1 :

Mickaël MAGNIER - ARS Normandie

Elise RIGAUD - Coordinatrice du réseau des CTEES



Le groupe de travail œuvrant sur cet objectif a ainsi pour but :

- **d'accompagner**, via le réseau des CTEES (Conseillers en transition énergétique et écologique en santé), les établissements dans la réalisation des audits énergétiques et l'élaboration de plan d'actions de réduction de leurs consommations énergétiques ;
- **de s'appuyer sur les crédits alloués aux établissements** par l'ARS ainsi que sur les autres aides mobilisables pour impulser la mise en œuvre de ces plans d'actions ;
- **de définir avec les acteurs locaux les conditions d'implantation des lieux de soins** les plus compatibles en matière de transition écologique (accessibilité, rénovation versus reconstruction...).

Les priorités 2024



En 2024, le groupe de travail de cet objectif s'est réuni deux fois et leurs réflexions ont été portées sur :

- l'extension et animation du réseau des CTEES ;
- la veille réglementaire et état des lieux des aides disponibles pour alimenter la newsletter mensuelle des CTEES et le site web de l'ARS Normandie ;
- l'organisation d'un webinaire pour permettre aux établissements assujettis au Décret éco énergie tertiaire (DEET) de s'approprier le « décret valeurs absolues IV » en lien avec le réseau des CTEES.

Le réseau CTEES

Un **Conseiller en transition énergétique et écologique en santé** (CTEES) est un acteur clé d'un dispositif national visant à déployer sur le territoire des professionnels chargés d'**aider à la mise en place d'une politique et d'une démarche de développement durable** au sein des Établissements sanitaires et médico-sociaux (ESMS).

En Normandie, le réseau CTEES compte **7 Conseillers et une Coordinatrice**.

Au quotidien, les Conseillers accompagnent les établissements dans leur réflexion afin de **mettre en place des actions en matière de transition énergétique et écologique**. Ils peuvent travailler avec les établissements sur les sujets liés à l'énergie (optimisation des systèmes techniques, travaux de performance énergétique, achats d'énergie, etc.) mais également à l'alimentation, à la mobilité, ou encore à l'écoconception des soins.



Chiffres clés

En 2024, le réseau CTEES Normandie :

7 CTEES
et 4 postes similaires
(Chargé de mission, Contrôleur en gestion environnementale, Économiste de flux en santé)

332 bâtiments
(185 établissements de santé et 107 ESMS) soit :
• 14 748 lits et places
• 1 246 210 m² de bâtiments

Le réseau participe à l'action régionale de l'ARS dans le cadre de sa feuille de route et sa mise en œuvre via le co-pilotage et la participation aux groupes de travail :

- Coordinatrice régionale membre du COPIL ARS ;
- co-pilotage et membres des groupes de travail ;
- 6 CTEES sont formés à l'animation de l'atelier Plan Health Faire ;
- Co-animation des ateliers PHF avec Céline BOUGLE de l'OMEDIT Normandie ;
- travail collaboratif avec l'ARS et l'ANAP dans le montage de l'Appel à candidatures (AAC) « gestion efficace des déchets en établissement de santé » (publié le 05/05) et pour l'organisation du webinaire filière REP (cf. objectif n°4) ;
- gestion du programme « PENSEE+ » qui vise à accompagner les établissements de santé et médico-sociaux publics qui souhaitent engager des travaux de rénovation énergétique sur leurs bâtiments (cf. objectif n°1).

Résultats de l'accompagnement des CTEES auprès des établissements couverts (2023-2024) :

- Evolution des consommations énergétiques de 2023 à 2024 :
 - ES : -25%
 - ESMS : -10%
- Dépenses énergétiques globales : 4 500 000 € d'économisés
 - Chauffage : 1 400 000 € d'économies
 - Gaz : 574 000 € d'économies

Ces réductions ont été possibles grâce à :

- la mise en place d'un suivi des consommations énergétiques ;
- réglage des équipements à l'usage réel des établissements ;
- accompagnement à la réalisation d'audit énergétiques (33 accompagnements réalisés) ;
- accompagnement au respect des obligations énergétiques (Dispositif éco énergie tertiaire (DEET), décret BACS qui précise les fonctionnalités exigées du système d'automatisation et de contrôle des bâtiments, etc.) ;
- transition vers un mixte énergétique ;
- sensibilisation des différents publics (agents / résidents / patients / usagers) à la transition écologique.

Actions régionales du réseau :

- intervention auprès des fédérations du médico-social (créer un poste de CTEES en interne) pour la pérennisation du réseau ;
- formation des trios de tête GHT à la transition écologique ;
- intégration au réseau CARTE (Communauté des animateurs de Réseaux Tertiaire Énergie) qui rassemble les homologues des CTEES au sein des collectivités locales (Conseiller en Énergie Partagé (CEP), économiste de flux) ;
- journée régionale du réseau avec l'intervention de l'Agence Normandie de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD).

Tous les mois, le réseau CTEES normand vous propose une newsletter regroupant :

- les dernières actualités réglementaires ;
- les aides et accompagnements ;
- les événements à venir ;
- une initiative normande.



Les éditions précédentes sont à consulter [ici](#) (29 numéros déjà diffusés).



Témoignage

Elise RIGAUD - Coordinatrice du réseau des CTEES



En tant que coordinatrice régionale du réseau CTEES Normandie, j'anime et développe le réseau en favorisant une dynamique d'échanges entre les établissements et en assurant le suivi des actions engagées. J'appuie les conseillers CTEES dans leurs missions quotidiennes, notamment en matière de veille technique et réglementaire, et participe à la mise en œuvre d'actions collectives (webinaires, journées régionales, newsletters).

Je contribue également à la feuille de route régionale de l'ARS Normandie, en co-pilotant plusieurs groupes de travail thématiques (eau, énergie, déchets) et en accompagnant les établissements dans la construction de projets concrets, comme l'accompagnement à la gestion des déchets avec l'ANAP ou l'appel à manifestation d'intérêt PENSEE+.

Enfin, dans une démarche de sensibilisation des acteurs de santé à la transition écologique, je co-anime avec Céline Bouglé (OMEDIT Normandie) les ateliers Plan Health Faire, qui visent à mieux comprendre les implications du développement durable dans le secteur de la santé.

Les actions financées en 2024

Ils ont par ailleurs adhéré au programme PENSEE+ à la suite d'un Appel à projets (AAP) afin d'accompagner les **établissements de santé et médico-sociaux publics** qui souhaitent **engager des travaux de rénovation énergétique** ambitieux sur leurs bâtiments.

Cette adhésion a permis le financement :

- de 3 postes d'Économies de flux en santé (spécialistes de la gestion énergétique) :
 - Groupement Hospitalier de Territoire Rouen Cœur de Seine,
 - Groupe hospitalier du Havre,
 - Centre hospitalier Le Rouvray.
- d'outils et d'études énergétiques (lancement d'un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) fin 2024 : [en savoir plus ici](#)). Les résultats de l'AMI seront connus fin 2025 en fonction de l'ouverture de la plateforme de la FNCCR.

RÉNOVATION ÉCOLOGIQUE ET TRANSFORMATION ÉNERGÉTIQUE BILAN 2023 EN NORMANDIE

Pour les 10 M€ de travaux engagés (hors projets de restructuration)
Quelques exemples en région :



Dépenses d'investissement du quotidien des établissements de santé en lien avec la transition écologique	Dépenses 2023	Dépenses 2024	TOTAL
Travaux sur l'enveloppe de bâtiments: isolation thermique par l'extérieur des murs et toitures, changement menuiseries extérieures	2 129 354 €	1 399 768 €	3 529 122 €
Études et outils de suivi des consommations, gestion technique des bâtiments, production et diffusion chauffage, ventilation, climatisation	1 149 385 €	887 242 €	2 036 627 €
Éclairage	488 061 €	480 793 €	968 854 €
Déplacements	897 105 €	292 121 €	1 189 226 €
Autres actions en faveur de la transition écologique	139 950 €	311 569 €	451 519 €
TOTAL des actions en faveur de la transition écologique	4 803 855 €	3 371 493 €	8 175 348 €

Action financée en faveur du renforcement du réseau des Conseillers en Transition Énergétique et Écologique en Santé (CTEES)

Enveloppe FIR 2024

Nom de l'action	Montant FIR accordé	Cofinancement	Description de l'action	Bénéficiaires
Renforcement du réseau des CTEES	192 000 €	162 000 €	Financement de trois postes d'Économies de flux dans le cadre d'un partenariat avec la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR)	3 établissements de santé

Les perspectives 2025

- Assurer le suivi des financements auprès des lauréats de l'AMI PENSEE+ ;
- organiser et animer un réseau de référents immobiliers des établissements sanitaires (communauté de bonnes pratiques).

Objectif n°2

Accélérer la transition vers des achats durables et l'alimentation durable



Co-pilotes de l'objectif n°2 :

Pascal LEMIEUX - ARS Normandie

Sabrina CHARUEL - RAN COPER



Le groupe de travail œuvrant sur cet objectif a ainsi pour but :

- faire un état des lieux loi EGALIM dans les établissements, identifier les bonnes pratiques ;
- former l'ensemble des acheteurs régionaux aux achats durables et responsables ;
- fournir les outils favorisant l'achat des médicaments et dispositifs médicaux les moins carbonés.

Les priorités 2024



Le groupe de travail s'est réuni pour définir son programme de travail 2024.



100 % des Groupements hospitaliers de territoire (GHT) disposeront d'un **plan d'actions achats durables à fin 2025**.

Dans le cadre de la loi EGALIM et en partenariat avec la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), plusieurs actions sont proposées en région afin d'accompagner les établissements sur :

- **le sourcing d'entreprises de l'agroalimentaire** dont les produits répondent aux objectifs de la loi EGALIM. Cette action est menée par la Chambre régionale d'Agriculture de Normandie (CRAN) et l'Association Bio en Normandie ;
- **la gestion des déchets** en partenariat avec le réseau d'évitement du gaspillage alimentaire (REGAL) ;
- la dispense de **sessions de formation** sur les obligations de la loi EGALIM à destination des 11 GHT de la région (accompagnement du réseau des acteurs normands pour la commande publique éco-responsable (RAN-COPER) ;
- **l'accompagnement à la réalisation d'un SPASER** (outil structurant la démarche d'achat responsable des collectivités) pour chaque Groupement hospitalier du territoire (GHT) et pour le Groupement de coopération sanitaire (GCS) HACOM. Démarré en fin d'année 2024, l'accompagnement devra permettre la publication de l'ensemble des SPASER à la fin 2025 ([plus d'infos ici](#)).



Définition

La loi EGalim

La **loi EGalim** (2018) « pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable ». Elle encadre notamment la restauration collective dans les établissements publics (produits et provenance, gaspillage alimentaire, substitution des plastiques...).
[En savoir plus ici.](#)

Les actions financées en 2024

Enveloppe FIR 2024

Nom de l'action	Montant FIR accordé	Description de l'action	Bénéficiaires
Aide à l'élaboration des SPASER	20 000 €	Chaque établissement public réalisant plus de 50 M€ d'achats hors taxe doit réaliser un SPASER	11 GHT et GCS HACOM
Gestion des biodéchets	60 000 € + complément DRAAF	Accompagnement individuel et collectif d'ESMS à la gestion des déchets alimentaires (lutte contre le gaspillage alimentaire dans le cadre de la loi EGALIM)	9 établissements accompagnés

Les perspectives 2025

- Accompagner la gestion des déchets alimentaires (élaboration d'outils utiles à l'ensemble des établissements de la région) ;
- lancer un webinaire sur les achats durables de travaux ;
- poursuivre l'accompagnement SPASER.

Objectif n°3

Transformer et accompagner les pratiques vers les soins écoresponsables



Co-pilotes de l'objectif n°3 :

Céline BOUGLE - OMÉDIT Normandie

Frédéric BOUNOURE - Centre hospitalier d'Yvetot



Le groupe de travail œuvrant sur cet objectif a ainsi pour but :

- **créer des outils de sensibilisation** à la décarbonation du système de santé à destination des professionnels et patients ;
- **travailler sur l'élaboration d'un référentiel régional** sur l'éco-prescription et l'éco-substitution.

Avec plus d'une centaine d'inscrits, c'est le groupe de travail qui a mobilisé le plus de professionnels de santé. Parmi eux, des Pharmaciens, Médecins, Sages-femmes, Infirmiers diplômés d'Etat (IDE), Cadres, Directeurs, Responsables qualité et développement durable, Chargés de mission transition écologique), d'établissements de santé, médico-sociaux, CPTS, CPIAS, Normantibio ainsi que des représentants institutionnels : URPS, Ordinaux, Universités, France Assos Santé, Assurance maladie.

Afin de répondre à un maximum d'attentes et de priorités des professionnels, il a été décidé de créer **8 sous-groupes de travail** en 2024 :

1. **sensibilisation des professionnels** aux enjeux de la transition écologique avec la mise en place en région d'ateliers mensuels et de formation d'un pool de 25 animateurs d'ateliers Plan Health Faire afin de déployer au maximum la formation auprès des professionnels de la région ;
2. label « **green bloc** », réalisation en 2024 d'un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) visant à encourager les pratiques pour une gestion du bloc écoresponsable ([en savoir plus ici](#)). Le travail s'est poursuivi par la réalisation d'un référentiel green bloc élaboré à partir des retours d'expérience de 10 établissements labellisés et l'élaboration de fiches thématiques afin d'aider les professionnels à se lancer dans la démarche (une enveloppe de plus de 300 000 € est mobilisée afin de soutenir les 10 projets retenus). Un deuxième AMI est prévu pour 2025 ;



Pour en savoir plus sur les projets portés par les établissements labellisés « bloc écoresponsable », [cliquez-ici](#) et consulter le référentiel : [cliquez-ici](#).

3. sensibilisation aux principes d'écoprescription :

- réunissant une vingtaine de professionnels, le groupe a défini les grands principes d'écoprescription et a réalisé une plaquette générale qui s'appuie sur les travaux de la société écovamed (en lien avec l'Omédit) ;



[Consulter la fiche ici](#)

- un webinar sur le cycle de vie des médicaments s'est également tenu en novembre 2024 ([à retrouver ici](#)).

4. pratiques de soins écoresponsables dans les CPTS, cabinets de médecine générale et officines. Sur la base de travaux de thèse, une première analyse de l'empreinte carbone de ces structures a été menée, ouvrant la voie à des recommandations opérationnelles. La CPAM de la Manche qui participe au groupe de travail a organisé en octobre 2024 une soirée thématique pour les maisons et pôles de santé sur le thème de la transition écologique ;

5. écoprescription de pansements : en lien avec la société Ecovamed, l'objectif est d'identifier les pansements les plus vertueux sur le parcours de soins des ulcères veineux de jambes et d'identifier les bonnes pratiques de prise en charge. Les outils seront disponibles en 2025. Une quinzaine de professionnels sont également engagés.

6. parcours de soins écoresponsables pour les patients sous chimiothérapie orale : des réunions de travail se sont tenues pour favoriser l'intégration de l'écoresponsabilité dans la prise en charge des patients traités par anticancéreux oraux. Un Appel à manifestation d'intérêt a retenu 4 équipes composées de plusieurs Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) et 4 établissements de santé favorisant les partages d'expériences pour mieux repérer et prendre en charge les effets secondaires et ainsi limiter le recours aux hospitalisations inappropriées, fluidifier la coordination des acteurs et le parcours patient, limiter les déplacements et optimiser le recours aux soins utiles.

7. éco-soins en maladies infectieuses : une plaquette d'écoprescription des antibiotiques a été réalisée à partir des travaux conduits par les équipes du centre hospitalier Mont-Saint-Michel et de Normantibio accompagnés par Ecovamed. Ce groupe réunit une vingtaine de professionnels.

8. sensibilisation des patients : une enquête régionale sur les motifs de Médicaments non utilisés (MNU) a été menée en Normandie avec l'appui de France Assos santé, l'URPS Pharmaciens et l'URML. Les résultats ont confirmé qu'une large majorité de patients (81 %) conservent des médicaments non utilisés à domicile, souvent liés à des traitements ponctuels, et qu'un quart d'entre eux sont encore éliminés de manière inappropriée ; ces résultats vont permettre une sensibilisation des patients sur l'importance de suivre correctement leurs traitements, de rapporter régulièrement les médicaments non utilisés en officine et de contribuer ainsi à l'amélioration de la qualité et sécurité des soins et à la préservation de l'environnement.



[Consulter la fiche ici](#)

- un webinar sur le cycle de vie des médicaments s'est également tenu en novembre 2024 ([à retrouver ici](#)).

Autre action phare conduite en 2024 :

- Étude sur les médicaments jetés à l'hôpital : l'OMÉDIT a conduit en 2024 une étude qualitative et quantitative pour comprendre les volumes jetés et les causes associées, en vue de recommandations à venir avec le Comité pour le développement durable en santé (C2DS).

Les actions financées en 2024

Enveloppe FIR 2024

Nom de l'action	Montant FIR accordé	Description de l'action	Bénéficiaires
Coordination et valorisation des travaux du groupe de travail (GT)	15 000 €	Valorisation des travaux du GT dans le cadre d'évènements journées de travail, publications, élaboration d'outils	Ensemble des professionnels de santé de la Région
AMI Partages d'expérience sur les parcours de soins écoresponsables pour les patients sous chimiothérapie orale	15 000 €	Constitution d'un groupe de travail pour la rédaction d'un référentiel et partages d'expériences	4 équipes retenues (CPTS et établissements de santé)
AMI « green bloc »	320 000 €	Valorisation des établissements engagés dans une démarche de blocs écoresponsables et constitution d'un groupe de travail pour la rédaction d'un référentiel green bloc	10 établissements sanitaires retenus
Marché ACV antibiotiques et pansements	40 000 €	Calculer l'empreinte carbone des antibiotiques et pansements afin d'établir des guides d'écoprescription	Ensemble des professionnels de santé
OPTIMEDOC et OPTIMEDOC EHPAD	300 000 €	Optimiser la prescription médicamenteuse chez le patient âgé	

Les perspectives 2025

- Organiser une journée sur les soins écoresponsables ;
- publier l'enquête nationale « Déchets issus des médicaments (DIMED) » en partenariat avec le Comité pour le développement durable en santé (C2DS) et l'élaboration de recommandations de bonnes pratiques ;
- poursuivre la dynamique green bloc avec le lancement d'un nouvel appel à manifestation d'intérêt ;
- poursuivre les travaux avec Ecovamed en ciblant les médicaments les plus prescrits ;
- accompagner 12 maisons de santé pluri professionnelles de la région à la réalisation de leur bilan carbone incluant leurs prescriptions.

Objectif n°4

Accélérer la réduction des déchets et leur valorisation et optimiser le périmètre DASRI



Co-pilotes de l'objectif n°4 :

Bérengère LEDUNOIS - ARS Normandie
Elise RIGAUD - Coordinatrice du réseau des CTEES



Le groupe de travail œuvrant sur cet objectif a ainsi pour but :

- **soutenir l'utilisation de dispositifs médicaux réutilisables** (exemple : expérimentation Centre hospitalier d'Evreux / plastique à usage unique, ...) ;
- **sensibiliser et former les acteurs de la région à l'optimisation du tri des Déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés (DASRI)** (webinaire, outils, accompagnement au tri dans le cadre des futurs marchés DASRI).

Objectif : Atteindre 80 % des établissements ayant réalisé une évaluation de la maîtrise du risque infectieux tout au long du processus déchets afin d'optimiser leur production de DASRI.



Le groupe de travail s'est réuni en mai 2024 afin de présenter les enjeux en matière de déchets (notamment privilégier autant que possible la réduction à la source), la réglementation, la filière Responsabilité élargie des producteurs (REP), l'actualité attendue sur les DASRI (publication d'un guide national révisant la doctrine de tri) et les expérimentations de réduction des déchets menées en région et ailleurs.

Il n'y a pas eu de financement dédié sur cette action en 2024.

Les perspectives 2025

- Lancer un webinaire de présentation des filières REP en partenariat avec l'ANAP et le réseau des CTEES Normandie le 16 septembre 2025 ;
- accompagner une vingtaine d'établissements sanitaires à l'optimisation de la gestion des déchets, en partenariat avec l'ANAP et les CTEES ([en savoir plus ici](#)) ;
 - deux temps d'accompagnement sont envisagés : une journée de formation à l'ARS Normandie et une visite apprenante dans un établissement normand en septembre 2025 ;
- accompagner des établissements dans le déploiement des nouvelles recommandations, sous réserve de la publication du guide national sur les DASRI (en lien avec le CPIAS Normandie).

Objectif n°5

Former et sensibiliser tous les professionnels et acteurs de santé à l'urgence écologique, aux enjeux santé-environnement, à l'éco-conception des soins et des accompagnements médico-sociaux, et soutenir des projets de recherche



Co-pilotes de l'objectif n°5 :

Eléonore GIBERT - ARS Normandie

Cathy TALBOT - ARS Normandie



Le groupe de travail œuvrant sur cet objectif a ainsi pour but :

- permettre aux acteurs de la santé de disposer d'une **culture** et d'un **socle commun sur la transition écologique** (éléments de langage commun, glossaire...);
- concevoir une **offre de sensibilisation et de formation** intégrant une **dimension temporelle** (notion de parcours gradué).

Ce **socle commun** sur la transition écologique doit être fort et court pour les décideurs, généraliste pour les encadrants intermédiaires et spécialisé pour les publics particuliers (référents thématiques).

Pour chaque **cible**, il s'agit d'identifier plus précisément les sujets sur lesquels on souhaite les **sensibiliser / former** (urgence climatique / santé-environnementale / éco-soins etc.) mais aussi d'identifier les **freins** rencontrés par les professionnels pour adopter de **nouveaux comportements**.

Il est important d'**adapter les contenus aux secteurs, métiers, lieux d'exercice** (sanitaire, médico-social, enfant, adulte, avec ou sans hébergement, psychiatrie etc.) et de **passer par les pairs** pour porter les messages.

Les réflexions à mener :

- définir les **cibles prioritaires** pour l'action du groupe de travail pour 2024 et 2025 ;
- **travailler avec les organismes de formation** sur les contenus existant et à créer ;
- questionner la pertinence du **levier des politiques Responsabilité sociétale des entreprises ou des organisations (RSE / RSO)** comme moyen de sensibilisation & formation au sein des établissements ;
- **être exemplaire** : permettre aux membres du groupe de travail de partager eux-mêmes une culture commune.



Le groupe de travail s'est réuni 5 fois en 2024. Composé d'une vingtaine de membres, il constitue un espace de rencontre entre acteurs du système de santé (sanitaire, médico-social, ambulatoire), du développement durable & de la santé environnementale et de l'accompagnement au changement.

Etant donné l'ampleur et la diversité des acteurs à sensibiliser et / ou former, le groupe de travail a cherché à cartographier les cibles prioritaires et à identifier de premières ressources, si possible sur le territoire normand.

Le groupe de travail a également initié la rédaction d'un inventaire des ressources de sensibilisation & de formation dans l'objectif de :

- valoriser les ressources mobilisables en Normandie pour sensibiliser et former les acteurs du système de santé aux enjeux de la transition écologique ;
- favoriser le développement de parcours de formation adaptés aux problématiques spécifiques des acteurs du système de santé sur la transition écologique, en lien avec leur métier et / ou leur mode d'exercice ;
- faire connaître et rendre plus accessibles les expertises existantes en Normandie ;
- faciliter la mise en lien et l'accompagnement des acteurs qui s'engagent pour un système de santé soutenable ;
- tendre vers un secteur de la santé exemplaire, engagé pour sa soutenabilité au service de la santé des populations et du vivant.

Cet inventaire porte à la fois sur la formation continue et la formation initiale. Pour cette dernière, une enquête a été initiée en 2024, en lien avec la Direction de la santé publique et le Plan régional santé environnement 4 (PRSE4), intitulée « état des lieux de la prise en compte des enjeux santé-environnement, développement durable et transition écologique dans la formation initiale des professions de santé ». Les résultats seront présentés en 2025 aux membres du groupe, et feront l'objet d'une communication par la Direction de la santé publique en vue d'une diffusion plus large.

En région, un pool d'animateurs Plan Health faire© s'est constitué en lien avec ce groupe de travail. Un module medico-social devrait être disponible sur le 2^{ème} semestre 2025.

L'ensemble des trios de tête des Groupements hospitaliers de territoire (GHT) ont été formés en 2024.

Des représentants du secteur de la santé, dont des membres du COPIL, ont rejoint la Communauté normande des ambassadeurs et des ambassadrices des objectifs de développement durable (**CNODD**) animée par l'Agence normande de la biodiversité et du développement durable (ANBDD).

Concernant la valorisation des travaux de recherche, une prise de contact a été initiée avec les deux universités de médecine pour recenser les thèses réalisées sur le sujet, dans l'objectif d'améliorer leur visibilité.

Les perspectives 2025

- Constituer un support de restitution à l'enquête sur la formation initiale avec proposition au COPIL d'actions possibles pour renforcer l'acquisition des compétences des étudiants de la santé ;
- lancer un projet « prêt à communiquer » sur les enjeux de la transition écologique pour les représentants des usagers siégeant dans les Commissions des usagers (CDU) des établissements de santé ;
- poursuivre les formations de formateurs Plan Health Faire.

Objectif n°6

Accélérer la transition vers des transports et des schémas de mobilité à faibles et très faibles émissions



Co-pilote de l'objectif n°6 :

Mathieu TROUDE - ARS Normandie



Le groupe de travail œuvrant sur cet objectif a ainsi pour but :

- **faire un état des lieux des bonnes pratiques en matière de mobilité active**, transport en commun et covoiturage, service d'autopartage et les diffuser ;
- favoriser le **regroupement des patients** lors d'un transport sanitaire ;
- intégrer la **dimension écologique dans l'accompagnement du virage domiciliaire**.

Objectif : 100 % des établissements de plus de 100 salariés disposeront d'un plan mobilité à fin 2025.



Le groupe de travail s'est réuni deux fois en 2024 et a élaboré un document d'aide à la réalisation d'un plan de mobilité à destination des employeurs.

Les financements en faveur de la mobilité durable ont été réalisés dans le cadre du Ségur investir au quotidien (voir tableau GT1).

Les perspectives 2025

- Lancer une enquête pour connaître les mesures prises par les établissements dans le domaine.

Objectif n°7

Verdir le numérique en santé



Co-pilotes de l'objectif n°7 :

Fabian RICHARD - ARS Normandie

Gaëtan CHARBONNIER - ARS Normandie

Noura AWALA et Pauline BRICE - ARS Normandie (binôme alternantes eSanté)

Ewa CZAJA-PRZEWLOCKI – GRADeS



Le groupe de travail œuvrant sur cet objectif a ainsi pour but :

- sensibiliser les professionnels à l'usage raisonné du numérique ;
- privilégier l'achat de matériels informatique les moins énergivores avec une réflexion en coût complet favorisant l'achat durable ;
- promouvoir les actions permettant de maîtriser la consommation énergétique des data centers et de certains matériels médicaux.

Face à l'importance croissante de l'écologie numérique dans les années à venir, cette thématique figure dans la feuille de route innovation et numérique en santé 2023-2024, 2024-2025 et sera également présente sur la feuille de route 2026.

Grâce à ce groupe de travail, les objectifs du domaine 3.4 de cette feuille de route ont été renforcés afin de proposer un plan d'action concret.

Les grands axes de cette feuille de route sont les suivants :

- évaluation de l'impact écologique du numérique ;
- promotion et sensibilisation à l'écologie numérique ;
- dématérialisation et réduction de l'empreinte carbone ;
- recyclage des équipements ;
- formation des professionnels ;
- encouragement à l'innovation en matière d'écologie numérique ;
- allongement de la durée de vie des équipements numériques.

Plusieurs actions ont été rendues opérationnelles courant 2024, notamment :

- mise en place d'un catalogue des coûts carbone pour les éléments constitutifs d'un système d'information ;
- déploiement d'un modèle de signature électronique dans un objectif de sensibilisation ;
- organisation d'une collecte de vieux téléphones dans les établissements de santé.



Le groupe s'est réuni à trois reprises en 2024. Il a réalisé un état des lieux des actions à mettre en œuvre pour ensuite les prioriser. Une des priorités est de pouvoir évaluer l'impact écologique du numérique.

Les perspectives 2025

- Faire intervenir « Ecologie numérique » sur la journée Projection eSanté organisée en janvier 2025 par le Centre hospitalier du Rouvray ;
- Créer une section « Ecologie numérique » dans le nouveau portail régional de la eSanté : sante-numerique-normandie.fr ;
- ajouter du contenu lié à l'écologie numérique dans les supports de cours (Projet SATIN) ;
- organiser l'étape normande du Tour de France des assises avec pour thématique « innover pour la transition écologique du système de santé ».

Objectif n°8

Accompagner les établissements et services dans une réduction de leur impact sur le milieu aquatique



Co-pilotes de l'objectif n°8 :

Béregère LEDUNOIS - ARS Normandie
Elise RIGAUD - Coordinatrice du réseau des CTEES



Le groupe de travail œuvrant sur cet objectif a ainsi pour but :

- sensibiliser les établissements à la réduction de leur impact sur le milieu aquatique et aux aides mobilisables ;
- améliorer les connaissances sur l'impact du système de santé sur le milieu aquatique (ex : étude Contact / UFR Santé Caen).

Objectif : 100 % des établissements engagés dans une politique développement durable intègrent un volet « eau ».



Ce groupe de travail, qui s'est réuni en juin 2024 a mené différentes actions sur la réduction des impacts :

- **sensibilisation des établissements sur la réduction des consommations d'eau**, action pilotée par l'ANAP (participation de la CTEES régionale coordinatrice à la rédaction d'une fiche sur les écogestes, participation à un webinaire) ;
- **organisation d'un webinaire de sensibilisation des établissements sur les aides mobilisables** auprès des agences de l'eau Seine Normandie et Loire Bretagne, ainsi que les initiatives menées par des établissements des deux régions, à l'initiative des ARS Normandie et Bretagne et des CTEES. Sur le volet qualitatif, des discussions ont été engagées en 2024 entre l'UFR Santé de Caen, l'AESN et l'ARS Normandie pour lancer l'étude CONTACT. Cette étude a vocation à :
 - **évaluer la contamination des surfaces et des eaux** par des médicaments de chimiothérapies anticancéreuses et anti infectieuses (antibiotiques et antifongiques),
 - **évaluer la perception, la connaissance du risque lié à la contamination de l'environnement** par ces médicaments par les professionnels de santé, patients et usagers.

Son lancement est intervenu en 2025 et devrait se poursuivre sur plusieurs années.

Différentes actions ont également été menées en 2024 à l'initiative de l'ARS Normandie auprès des établissements médico-sociaux pour les sensibiliser sur « Comment concilier prévention des risques liés aux légionelles et aux brûlures et transition écologique » :

- interventions à la journée régionale du CPIAS Normandie en septembre 2024 ;
- organisation de 2 webinaires en décembre 2024 et janvier 2025.

Des travaux sont également en cours par les interCPIAS auxquels le CPIAS Normandie (membre du COFIL) et l'ARS Normandie sont associés sur les « éco-faux pas et les bonnes pratiques en matière d'eau et de prévention du risque légionelle » ([visuel ici](#)).

Les perspectives 2025

- Lancer de nouvelles actions de sensibilisation auprès des établissements dans le cadre du nouveau programme des Agences de l'eau.

LES CHIFFRES CLÉS

→ **Accompagner les 12 Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) et Pôle de santé libéral ambulatoire (PSLA) de la Région à réaliser un bilan carbone et le plan d'actions relatif à la diminution de leur empreinte carbone (réalisation sur 2025)**

✔ Réalisation d'un bilan carbone en MSP et PSLA : 150 000 €

→ **Accompagner des établissements à la réalisation d'un bilan Très haute qualité sanitaire, sociale et environnementale (THQSE) (131 établissements inscrits)**

✔ Réalisation d'un autodiagnostic de l'engagement des établissements sanitaires et médico-sociaux dans la transition écologique : 25 000 €

→ **Présenter les possibilités d'engager une démarche écoresponsable auprès des MSP du département**

✔ Soirée organisée à destination des MSP / PSLA écoresponsables dans la Manche (82 participants)

L'ENGAGEMENT RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS (RSO) DE L'ARS NORMANDIE



Depuis plusieurs années, l'ARS Normandie s'est engagée dans une démarche de développement durable. En 2023, l'agence a lancé un Plan de transition environnementale (PTE) dans le cadre de sa politique de Responsabilité sociétale des organisations (RSO).

Ce plan intègre les **20 engagements interministériels « Services publics écoresponsables »**, complétés par des actions spécifiques à l'ARS Normandie telles que l'arrêt des produits phytosanitaires remplacés par des produits éco labellisés et des sensibilisations sur la qualité de vie au travail.

Retrouvez toutes les **initiatives menées au cours de l'année 2024** au sein de l'ARS Normandie au travers de son rapport d'activité : [à consulter ici.](#)



CONTACT COPIL TESS



ars-normandie-transition-ecologique@ars.sante.fr

